



SOCIÉTÉ  
DE COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS

## ÉQUIPE AUTONOMISTE

### ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2025

#### SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4 - 5
Résultats	6
Flux de trésorerie	7
Évolution des actifs nets	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 12

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
Équipe Autonomiste

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Équipe Autonomiste (le « Parti »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Parti au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Parti conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Parti à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Parti ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Parti.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 4 et 5, fait partie intégrante de notre rapport.

Original signé

Brossard, le 13 avril 2026

<sup>1</sup> Par Nicolas Sénéchal, CPA auditeur

## **ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Parti;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Parti à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Parti à cesser son exploitation;

## ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

# ÉQUIPE AUTONOMISTE

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Page 6

	2025	2024
<b>Subventions</b>		
Revenus d'appariement - DGEQ	2 363 \$	2 200 \$
Remboursement des frais d'audit - DGEQ	2 012	2 915
Allocation régulière - DGEQ	1 654	1 620
Contributions - cotisations	945	880
Adhésions	25	25
	<hr/>	<hr/>
	6 999	7 640
<b>Frais d'administration</b>		
Honoraires professionnels	4 024	5 830
Dépenses électorales	463	-
Publicités et promotions	161	-
Intérêts et frais bancaires	142	209
Télécommunications	140	138
Frais informatiques	46	140
Papeterie et fournitures de bureau	16	212
	<hr/>	<hr/>
	4 992	6 529
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<hr/>	<hr/>
	2 007 \$	1 111 \$

**ÉQUIPE AUTONOMISTE****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

Page 7

	2025	2024
<b>Activités de fonctionnement</b>		
<u>Excédent des produits sur les charges</u>	<u>2 007 \$</u>	<u>1 111 \$</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(1 400)	2 998
Créditeurs	17	(2 925)
	<u>(1 383)</u>	<u>73</u>
<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>624</b>	<b>1 184</b>
<u>Encaisse au début</u>	<u>7 949</u>	<u>6 765</u>
<u>Encaisse à la fin</u>	<u>8 573 \$</u>	<u>7 949 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ÉQUIPE AUTONOMISTE**  
**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

Page 8

	2025	2024
<b>Solde au début</b>	5 219 \$	4 108 \$
Excédent des produits sur les charges	2 007	1 111
<b>Solde à la fin</b>	<b>7 226 \$</b>	<b>5 219 \$</b>

**ÉQUIPE AUTONOMISTE**  
**SITUATION FINANCIÈRE**

**31 DÉCEMBRE 2025**

Page 9

	2025	2024
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	8 573 \$	7 949 \$
Débiteurs (note 3)	1 400	-
	<b>9 973 \$</b>	<b>7 949 \$</b>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 4)	2 747 \$	2 730 \$
<b>Évolution des actifs nets</b>	<b>7 226</b>	<b>5 219</b>
	<b>9 973 \$</b>	<b>7 949 \$</b>

Pour le conseil d'administration,

Original signé

Signé avec ConsignO Cloud (14/04/2026)  
Vérifier avec un lecteur PDF compatible Adobe Reader

 Administrateur

Original signé

Signé avec ConsignO Cloud (14/04/2026)

 Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**1. Statut et nature des activités**

L'organisme est un parti politique autorisé par le Directeur général des élections du Québec en vertu de la Loi électorale.

**2. Principales méthodes comptables**

Le Parti applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'allocation de Directeur général des élections du Québec est comptabilisé à titre de produit au prorata dans l'exercice auquel elle se rapporte.

Les droits d'adhésion sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Le remboursement des frais d'audit est comptabilisé dans l'exercice où la dépense de frais d'audit a été constatée.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique du Parti consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et l'encaisse et les épargnes dont l'échéance n'excède pas 12 mois suivant la fin de l'exercice.

**Apports de services**

Le fonctionnement du Parti dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que le Parti ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale*

Le Parti évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec le Parti qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

#### *Évaluation ultérieure*

Le Parti évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créateurs.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Parti détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le Parti détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

## 3. Débiteurs

	2025	2024
Sommes à recevoir - DGEQ	1 400 \$	- \$

4. **Créditeurs**

	2025	2024
Fournisseurs	17 \$	- \$
Frais courus	2 730	2 730
	<u>2 747 \$</u>	<u>2 730 \$</u>

5. **Instruments financiers**

**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels le Parti est exposé au 31 décembre 2025 sont détaillés ci-après.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait le Parti à subir une perte financière. Le risque de crédit pour le Parti est principalement lié sommes à recevoir.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que le Parti éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le Parti est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Équipe Autonomiste

CADRE DE RÉFÉRENCE RELATIF AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET À L'UTILISATION DU FINANCEMENT

Loi électorale (RLRQ, chapitre E-3.3), article 113, bulletin B-1  
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

SOURCES DE FINANCEMENT							
Entités autorisées		Parti (audité)		Total \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées	N° de ligne au cadre de référence	
Financement du directeur général des élections	Référence à la Loi électorale	Annuel \$	Électoral \$				
Allocations	Section II	Art. 82 et 83.1	1 654.36	-	1 654.36	23.6%	19
Revenus d'appariement		Art. 87.2	2 362.50	-	2 362.50	33.8%	25
Remboursement des frais d'audit	Section IV, chap. II, Art. 112		2 012.07	-	2 012.07	28.7%	
Remboursement des dépenses électorales	Tableau I		-	-	-	0.0%	
<b>Montant total du financement du directeur général des élections</b>			<b>6 028.93</b>	<b>-</b>	<b>6 028.93</b>	<b>86.1%</b>	
Revenus autonomes	Tableau I		970.00	-	970.00	13.9%	
Transferts des entités autorisées	Tableau I		-	-	-	-	
<b>Montant total du financement du parti</b>			<b>6 998.93</b>	<b>-</b>	<b>6 998.93</b>	<b>100%</b>	
<b>Financement total</b>			<b>6 998.93</b>	<b>-</b>	<b>6 998.93</b>	<b>100%</b>	

UTILISATION DU FINANCEMENT							
Dépenses		Parti (audité)		Total pour les entités autorisées \$	Pourcentage excluant les transferts entre entités autorisées		
		Annuelles \$	Électorales \$				
Administration courante	Tableau II	4 368.05	-	4 368.05	62.4%		
Confection et diffusion de la publicité		160.74	-	160.74	2.3%		
Recherche, collecte et analyse de données		-	-	-	0.0%		
Coordination de l'action politique		-	-	-	0.0%		
Transferts aux entités autorisées		-	-	-	-		
Dépenses ayant trait aux élections		-	-	463.21	463.21	6.6%	
Autres dépenses		-	-	-	-	0.0%	
<b>Total des dépenses du parti</b>		<b>4 528.79</b>	<b>463.21</b>	<b>4 992.00</b>	<b>71.3%</b>		
<b>Dépenses totales</b>		<b>4 992.00</b>		<b>4 992.00</b>	<b>71.3%</b>		
<b>Excédent (insuffisance) du financement sur les dépenses</b>		<b>2 006.93</b>		<b>2 006.93</b>			
Annuel(les) : 2 470.14 \$ Électoral(e) : (463.21) \$							
<b>Variation du financement en fonction des postes du bilan</b>							
Augmentation (diminution) de la trésorerie	Tableau III	623.60	-	623.60 \$	8.9%		
Augmentation (diminution) des éléments du fonds de roulement à l'exception de la trésorerie		1 383.33	-	1 383.33 \$	19.8%		
Acquisition (disposition) des actifs à long terme		-	-	\$	0.0%		
Diminution (augmentation) des emprunts à long terme		-	-	\$	0.0%		
<b>Financement total utilisé</b>		<b>6 998.93</b>		<b>6 998.93 \$</b>	<b>100%</b>		

Déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel

Je déclare que tous les renseignements contenus dans ce rapport sont vrais, exacts et complets.

Date

Original signé

Signé avec Consigno Cloud (14/04/2026)  
Vérifiez avec votre lecteur Adobe Reader



**Équipe Autonomiste**  
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2023

**TABEAU I : REVENUS**

	Parti audité (exercice courant)		Parti audité (exercice précédent)
	\$		\$
<b>REMBOURSEMENT DES DÉPENSES ÉLECTORALES</b>			
<i>Avances et remboursements du directeur général des élections</i>	-		-
<i>Moins : remboursement d'avances excédentaires</i>	-		-
<b>Total du remboursement des dépenses électorales</b>	-		-
<b>REVENUS AUTONOMES</b>			
<i>Contributions</i>	945,00		880,00
<i>Adhésion (cartes de membres)</i>	25,00		25,00
<i>Revenus d'activités de financement (revenu de compensation)</i>	-		-
<i>Revenus d'activités politiques</i>	-		-
<i>Revenus accessoires</i>	-		-
<i>Remboursement de TPS et de TVQ</i>	-		-
<i>Intérêts gagnés</i>	-		-
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-		-
<i>Autres revenus (préciser)</i>	-		-
<b>Total des revenus autonomes</b>	<b>970,00</b>		<b>905,00</b>
<b>TRANSFERTS DES INSTANCES AU PARTI</b>			
<i>Cession du remboursement des dépenses électorales</i>	-		-
<i>Autres revenus de transferts</i>	-		-
<b>Total des transferts</b>	-		-

**TABEAU II : DÉPENSES**

	Parti audité (exercice courant)	Parti audité Dépenses préélectorales (exercice courant)	Parti audité (exercice précédent)
	\$	\$	\$
<b>ADMINISTRATION COURANTE</b>			
<b>Salaires et charges sociales</b>			
<i>Direction générale et personnel d'encadrement</i>	-		-
<i>Recrutement de membres et financement</i>	-		-
<i>Personnel administratif et informatique</i>	-		-
<i>Charges sociales</i>	-		-
<b>Total partiel</b>	-		-
<b>Honoraires et autres rémunérations</b>			
<i>Administration</i>	-		-
<i>Audit</i>	4 024,13		5 830,38
<i>Juridiques</i>	-		-
<i>Autres (préciser)</i>	-		-
<b>Total partiel</b>	<b>4 024,13</b>		<b>5 830,38</b>
<b>Locaux et frais afférents</b>			
<i>Loyer</i>	-		-
<i>Taxes foncières et assurances</i>	-		-
<i>Entretien et réparations</i>	-		-
<i>Chauffage et électricité</i>	-		-
<i>Amortissement des bâtiments et améliorations locales</i>	-		-
<i>Perte sur la disposition d'immobilisation</i>	-		-
<b>Total partiel</b>	-		-
<b>Conciernement</b>			
<i>Télécommunications</i>	139,68		138,06
<i>Secrétariat et frais de bureau</i>	45,99		139,90
<i>Location et entretien du matériel</i>	-		-
<i>Frais de déplacement et de représentation</i>	-		-
<i>Amortissement du mobilier et du matériel</i>	-		-
<i>Amortissement des logiciels et des sites Web</i>	-		-
<b>Total partiel</b>	<b>185,67</b>		<b>277,96</b>
<b>Frais financiers</b>			
<i>Intérêts sur emprunts</i>	141,90		209,38
<i>Frais de service et d'administration</i>	16,27		211,55
<b>Total partiel</b>	<b>158,25</b>		<b>420,93</b>
<i>Autres (préciser)</i>	-		-
<b>Total pour l'administration courante</b>	<b>4 368,05</b>		<b>6 529,27</b>

**TABLEAU II : DÉPENSES (suite)**

	Parti audité (exercice courant)	Parti audité Dépenses prélectorales (exercice courant)	Parti audité (exercice précédent)
	\$	\$	\$
<b>CONFECTION ET DIFFUSION DE LA PUBLICITÉ</b>			
Publicité : journaux et périodiques	-	-	-
Publicité : télévision	-	-	-
Publicité : radio	-	-	-
Publicité : médias sociaux et Internet	-	-	-
Publicité : objets, écrits ou matériel publicitaire	-	-	-
Diffusion d'un programme politique	-	-	-
Salaires, charges sociales et honoraires professionnels	-	-	-
Matériel promotionnel	160,74	160,74	-
Relations publiques	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
<b>Total pour la confection et la diffusion de la publicité</b>	<b>160,74</b>	<b>160,74</b>	<b>-</b>
<b>RECHERCHE, COLLECTE ET ANALYSE DE DONNÉES</b>			
Sondages et études	-	-	-
Constitution de banques données, modélisation et optimisation des moteurs de recherche	-	-	-
Développement et acquisition de logiciels et sites Web	-	-	-
Services d'appel aux électeurs (triceps)	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
<b>Total pour la recherche, la collecte et l'analyse de données</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>COORDINATION DE L'ACTION POLITIQUE</b>			
Rémunération : salaires, honoraires et charges sociales	-	-	-
Activités de financement	-	-	-
Activités politiques	-	-	-
Frais de participation : réunions statutaires, congrès, comités (repas, transport, etc.)	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
<b>Total partiel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Dépenses liées à la campagne à la direction	-	-	-
Moins : remboursement des dépenses de campagne (article 88, 9*)	-	-	-
<b>Total partiel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total pour la coordination de l'action politique</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TRANSFERTS DU PARTI AUX INSTANCES</b>			
Cession de la réclamation du remboursement des dépenses électorales	-	-	-
Autres dépenses de transferts	-	-	-
<b>Total des transferts aux entités autorisées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DÉPENSES AYANT TRAIT AUX ÉLECTIONS</b>			
Transferts aux agent(e)s officielle(s)	-	-	-
Dépenses postélectorales	-	-	-
Dépenses électorales attribuables aux agent(e)s officielle(s)	463,21	-	-
Moins : dépenses remboursées par les entreprises médiatiques	-	-	-
dépenses électorales remboursées par les agent(e)s officielle(s)	-	-	-
fermeture du fonds électoral	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
<b>Total des dépenses ayant trait aux élections</b>	<b>463,21</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>AUTRES DÉPENSES</b>			
Contributions non conformes d'un exercice précédent	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-
Dons, cadeaux, soirées hommages, etc.	-	-	-
Autres (préciser)	-	-	-
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des dépenses du parti</b>	<b>4 992,00</b>	<b>-</b>	<b>6 529,27</b>

N° de ligne au cadre de référence pour dépenses prélectorales

800P  
805P  
810P  
815P  
820P  
825P  
830P  
835P  
840P  
845P

860P  
865P  
870P  
875P  
880P

**TABLEAU III : ÉTAT DE LA TRÉSORERIE**

	<b>Parti audité (exercice courant)</b>		<b>Parti audité (exercice précédent)</b>
	\$		\$
Encaissé (découvert d'encaissé)	8 572.92		7 949.32
Petite caisse			
Placements encaissables sur demande			
Marge(s) de crédit bancaire			
<b>Total de la trésorerie</b>	<b>8 572.92</b>		<b>7 949.32</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>			<b>623.60</b>

**ÉQUIPE AUTONOMISTE  
INSTITUTION FINANCIÈRE OÙ SONT DÉPOSÉES LES SOMMES RECUEUILLIES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025**

**Annexe A**

BANQUE NATIONAL DU CANADA  
156-2600 Boul. Laurier  
QC, G1V 4T3

Compte actif le 31 décembre 2025

Numéro de compte:



Nom du parti	Équipe Autonomiste			
Exercice financier	du	2025-01-01	au	2025-12-31

**Établissements financiers où sont déposées les sommes recueillies (art. 115 1°)**

Nom de l'établissement	Adresse de l'établissement (No. rue, app. ville et code postal)	No du compte

**Emprunts auprès d'un établissement financier ou d'une électrice ou d'un électeur (art. 115 6°)**

Numéro	Nom, prénom et adresse du prêteur (No. rue, app. ville et code postal)	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde au début	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	Intérêts payés dans l'exercice
TOTAL				- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

**Cautionnement (art. 115 4°)**

Nom et prénom de l'électrice ou de l'électeur	Adresse du domicile (No. rue, app. ville et code postal)	Montant cautionné

Annexes  
Rapport financier annuel - Parti politique provincial

**Sommes recueillies à l'occasion d'activités politiques (art. 114 3° et 3.1°)**

Date	Lieu	Nature	Prix d'entrée	Sommes recueillies		
				à titre de revenu d'activité politique	à titre de revenus accessoires	
TOTAL				\$	00,00	\$

sans objet aucun emprunt 2025

**Déclarations pour le rapport financier d'un parti autorisé****Signature et déclaration du représentant officiel ou de la représentante officielle**

Je, CAROL NADEAU,  
Prénom Nom

représentant(e) officiel(le) du parti politique autorisé Équipe Autonomiste,  
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la *Loi électorale*.
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées par des électeurs en conformité avec les dispositions de la section II du chapitre II de la *Loi*.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour le parti ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti et sont conformes à la *Loi*.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du directeur général des élections ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice du parti.
6. Je confirme que l'allocation a servi à payer les dépenses se rapportant notamment à l'administration courante du parti, à la diffusion du programme politique, à la coordination de l'action politique des membres ou des sympathisants et aux dépenses électorales. L'allocation a également servi à rembourser le capital des emprunts (art. 83).
7. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la *Loi*. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
8. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, ainsi que celles du ou des délégués, le cas échéant, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la *Loi*.
9. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
10. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds du parti, sous la responsabilité de la représentante officielle ou du représentant officiel.
11. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
12. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
13. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

Original signé

Signé avec ConSignO Cloud (14/04/2026)  
Vérifiez avec [verifio.com](https://www.verifio.com) ou Adobe Reader



le \_\_\_\_\_

Signature de la représentante officielle ou du représentant officiel

Date

## Signature et déclaration de la ou du chef de parti

Je, LOUIS CHANDONNET  
Prénom Nom

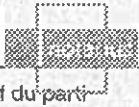
chef du parti politique autorisé Équipe Autonomiste  
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai pris connaissance des règles liées au financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions leur obligation de respecter les règles liées au financement.
3. J'ai pris connaissance des pratiques de sollicitation de mon parti et je juge qu'elles sont conformes à la *Loi*.
4. J'ai transmis à la représentante officielle ou au représentant officiel toute l'information financière lui permettant de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements requis sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration de la représentante officielle ou du représentant officiel.
7. Je confirme qu'à ma connaissance, la représentante officielle ou le représentant officiel a réalisé son mandat conformément à la *Loi*.

Original signé

Signé avec ConsignO Cloud (14/04/2026)  
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



le \_\_\_\_\_

Signature de la ou du chef du parti

Date